



**MAIRIE DE CANTE**

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 MAI 2023**

**Nombre de conseillers**

- en exercice : 10
- présents : 07
- votants : 07
- absents : 03
- exclus : 00

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai, à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire.

**Étaient présents :** M Eric CANCEL, M Philippe BISOGNIN, M Jean-Jacques GIMENO, M Sébastien CATHALA, Mme Nadine CLAPIER, Mme Jacqueline CHATELAIN, M Nicolas BLANCHOT

Date de convocation et  
d'affichage :

12/05/2023

**Étaient excusés :** Mme Wendy BURG, Mme Marion LAFFITTE DE PETIT, M Hubert GRAS

*Mme Nadine CLAPIER a été nommée secrétaire*

**OBJET**

DM 1  
Abonder le  
Compte 20422

Acte rendu exécutoire  
après le dépôt en  
Sous-Préfecture  
de Pamiers le  
26 mai 2023  
et publication du  
26 mai 2023

*Le Maire certifie, sous sa  
responsabilité, le caractère  
exécutoire de la présente  
délibération.*

**Le secrétaire de séance**

Nadine CLAPIER

**Le Maire,**

Eric CANCEL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal :

Afin de pouvoir respecter la délibération 2020/033 concernant l'octroi de subvention accordée aux propriétaires pour la rénovation des façades, le compte 20422 doit être approvisionné.

Or lors du vote du budget cette ligne budgétaire a été oubliée.

Il convient donc de prendre une décision modification pour alimenter le compte 20422 Dépenses d'investissement au chapitre 20 selon le dispositif suivant :

- Compte 20422 chapitre 20 +4 500€
- Compte 215 chapitre 21 -4 500€

Le conseil municipal à l'unanimité, la proposition de M le Maire et le mande pour sa mise en application.

Pour extrait conforme